



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité
et de l'eau

Monsieur le Maire de GUENANGE
1, place de l'Hôtel de Ville
57310 GUENANGE

Dossier suivi par : Chantal BICHLER

Tél. : 03 87 34 33 27

Fax : 03 87 34 33 23

Mél : chantal.bichler@moselle.gouv.fr

Réf. :

**Objet : Dossier de déclaration concernant
Accord immédiat**

Metz, le 2 janvier 2014

**P. J. : 1 dossier
Récépissé de déclaration**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **régularisation du système de gestion des eaux pluviales du magasin Intermarché situé boulevard de la Tournaille à Guénange.**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **17 décembre 2013**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2013-00131**
- Dossier réalisé par : **Atelier des Territoires**

Je vous précise que votre dossier est complet et régulier sur le fond au titre de la «Loi sur l'Eau», et je vous prie de trouver ci-joint le «**récépissé de déclaration**» clôturant son instruction administrative. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration. Le dossier sera consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :

Atelier des Territoires
1, rue Marie-Anne de Bovet
57004 METZ CEDEX 01

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU

CHANTAL BICHLER